



Nicolas DHUICQ
Député de l'Aube
Maire de Brienne-le-Château

Brienne-le-Château,
le 1^{er} septembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nicolas DHUICQ se félicite de l'adoption de l'amendement NOVELLI concernant les parcs à thème.

Nicolas DHUICQ, Député de l'Aube, se félicite de l'adoption par la commission des Finances de l'Assemblée nationale de l'amendement d'Hervé NOVELLI, Député d'Indre et Loire, dont il est cosignataire et prévoyant la suppression de l'article du projet de loi de finances rectificative pour 2011 qui porterait de 5.5 % à 19.6 % le taux de TVA applicable aux droits d'entrées dans les parcs à thème.

Pour Nicolas DHUICQ, dont la circonscription compte l'un des plus grands parcs d'attraction de France, il semble important de ne pas grever un secteur d'activités qui crée des emplois et investit pour faire vivre les territoires.

Contact presse

Amélie FAUCONNET

Collaboratrice parlementaire de Nicolas DHUICQ

Tél. 03 25 92 20 31 / 06 81 47 66 17

ndhuicq@orange.fr

Permanence parlementaire
7, rue Joseph Gaucher 10500 Brienne-le-Château
Tél. 03 25 92 20 31 - Fax 03 25 92 22 60

ndhuicq@orange.fr

www.nicolasdhuicq.com